



W123

**Notification de décision finale conformément à l'article 5 du protocole de Madrid, à la règle 17, paragraphe 5, point a), du règlement d'exécution commun à l'arrangement et au protocole de Madrid, aux articles 149 et 151 du règlement sur la marque communautaire et aux règles 113, paragraphe 2, et 115, paragraphes 3 et 4, du règlement d'exécution du règlement sur la marque communautaire**

Alicante, le 18/10/2007

<i>Numéro d'enregistrement international:</i>	<b>0681461</b>
<i>Date de notification:</i>	<b>21-04-2005</b>
<i>Nom du titulaire:</i>	<b>OTKRYTOE AKTSIONERNOE OBCHTCHESTVO "NEFTYANAYA KOMPANIYA "LUKOIL"</b>
<i>Marque:</i>	<b>LUK</b>

**PLEASE, IGNORE DE CONTENT OF OUR LETTER OF 27/06/2007 WHICH  
CONTENT WERE PUT IN ERROR. IT SHOULD HAVE READ :**

Suite aux procédures d'opposition étant arrivées à leur terme, le refus provisoire de la marque susmentionnée est confirmé en partie et la protection de la marque est partiellement refusée pour la Communauté européenne.

En conséquence, la marque est acceptée pour les produits et services suivants:

**1** Produits chimiques destinés à l'industrie, aux sciences, à la photographie, ainsi qu'à l'agriculture, l'horticulture et la sylviculture (à l'exception des fongicides, des herbicides et des produits pour la destruction des animaux nuisibles); résines artificielles à l'état brut; engrais pour les terres; compositions extinctrices; adhésifs (matières collantes) destinés à l'industrie; préparations biologiques, biochimiques et cultures de micro-organismes autres qu'à usage médical ou vétérinaire; produits chimiques destinés à conserver les aliments et les fleurs; papiers (non compris dans d'autres classes); pâte à papier; pâte de bois; films cinématographiques et Roentgen sensibilisés mais non impressionnés; terre pour la culture; substrats pour cultiver les plantes sans sol; cellulose.

**3** Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détartrants à usage domestique, cosmétiques pour voitures, y compris les détergents et shampooings pour voitures.

**4** Produits pour absorber, arroser et lier la poussière; combustibles (y compris les essences pour moteurs) et briquettes combustibles; gaz et alcools non compris dans



W123

d'autres classes; pétrole (brut ou raffiné).

**7** Machines et machines-outils; pièces des machines et machines-outils; moteurs (à l'exception de ceux pour véhicules terrestres) et leurs parties; équipement pour extraire et traiter le pétrole, équipement pour forer, non compris dans d'autres classes; installations pneumatiques de transport par tubes; appareils et machines de construction et d'agriculture, y compris mini-appareils pour cultiver les propriétés; machines de cuisine électriques; machines à laver; machines à coudre; cirieuses à parquet électriques; outils à main actionnés mécaniquement; générateurs électriques; aspirateurs de poussière; équipements pour séparer les gaz, y compris ceux à membranes.

**20** Caisse non métalliques; articles en matières plastiques non compris dans d'autres classes; récipients d'emballage en matières plastiques, y compris palettes de transport non métalliques, boîtes et caisses non métalliques, barils non métalliques, paniers non métalliques; récipients pour combustible liquide; panetons non métalliques non métalliques; réservoirs ni en métal, ni en maçonnerie non métalliques; bondes et bouchons non métalliques.

**35** Publicité; étude de marché; information commerciale et statistique; vente aux enchères; agences d'import-export; reproduction de documents; aide à la direction d'entreprises commerciales ou industrielles; projets (aide à la direction des affaires); gestion de fichiers informatiques; organisation d'expositions et de foires à buts commerciaux ou de publicité; information statistique et commerciale sur les emplois disponibles; recherches pour affaires; expertises en affaires; promotion des ventes (pour le compte de tiers); services pour le classement et le traitement des résultats de recherches scientifiques à l'aide d'ordinateurs.

**36** Assurances; placement de fonds; agences de crédit; informations financières; affermage de biens immobiliers; gérance de biens immobiliers; constitution de capitaux; collectes de bienfaisance; affaires bancaires; affaires financières, cote en Bourse; courtage; dépôt en coffres-forts; agences en douane; affacturage.

**37** Stations-service; assistance en cas de pannes de véhicules (réparation), entretien de véhicules, nettoyage de véhicules; réalisation et réparation de revêtements routiers; installation, entretien et réparation de machines, d'appareils de réfrigération, d'appareils électriques et électroniques; construction, réparation et nettoyage de bâtiments; construction de communications pour les bâtiments; location de machines de chantier; travaux d'explosion; exploitation de carrières; extraction minière, y compris extraction de gaz et de pétrole; forage de puits; creusage de tranchées; installation et entretien d'oléoducs.

**39** Transport par oléoducs; transport de personnes ou de marchandises; location de véhicules, location de conteneurs d'entreposage; services de chauffeurs; location de garages; location de places de stationnement; entreposage de marchandises; services d'expédition; agences de tourisme, à l'exception de la réservation d'hôtels, de pensions; courtage de transport; emballage de produits; distribution de courrier.



OFFICE DE L'HARMONISATION DANS LE MARCHÉ INTÉRIEUR  
(MARQUES, DESSINS ET MODÈLES)

Département « Marques »

W123

W123

**FERNANDEZ MINGORANCE, Elena**



## Notification

681 461 (LUK).

**The statement by the European Community of June 27, 2007, indicating that the mark is protected for all the goods and services requested should be considered as null and void (See No 28/2007).**

*Date of notification:* 13.12.2007

---



## Notification

681 461 (LUK).

**La déclaration de la Communauté européenne du 27 juin 2007 indiquant que la marque est protégée pour tous les produits et services demandés doit être considérée comme nulle et non avenue (Voir No. 28/2007).**

*Date de notification:* 13.12.2007

---



## Notificación

681 461 (LUK).

**La declaración de la Comunidad Europea de 27 de junio de 2007, en la que se indica que se protege la marca para todos los productos y servicios solicitados debe considerarse nula y sin efecto (Véase No. 28/2007).**

*Fecha de notificación:* 13.12.2007

---